

bois du Jorat: la "ligne des chalets" étend son service en juillet et août. Balades en prime.

Du 1^{er} juillet au 31 août 2007, la forêt des bois du Jorat sera à la portée de tous chaque fin de semaine. Familles et enfants pourront emprunter cette année, tous les vendredis, samedis et dimanches, une ligne de bus entre le Chalet-à-Gobet et Cugy. Le service des forêts, domaines et vignobles (Fodovi) propose des balades accompagnées et individuelles utilisant ce nouveau moyen de transport. Ces initiatives s'inscrivent dans le projet municipal de mise en place d'une gestion de type "Parc naturel périurbain" dans les forêts lausannoises.

Culminant à plus de 900 mètres d'altitude, la forêt des bois du Jorat accueille plus d'un million de visiteurs chaque année. Un tourisme de loisirs appelé à se développer, et que le projet de "Parc naturel périurbain" doit gérer parallèlement à la préservation de la nature et à l'accessibilité des zones de détente et de promenade.

Dans le cadre de ce projet, et pour la deuxième année, la Ville de Lausanne développe son offre en proposant tous les vendredis, samedis et dimanches, du 1^{er} juillet au 31 août 2007, la "ligne des chalets", entre le Chalet-à-Gobet et Cugy, via le Chalet-des-Enfants, les Saugealles et l'abbaye de Montheron (au total 9 km *). Neuf courses au départ du Chalet-à-Gobet et de Cugy seront assurées en fin de semaine avec des correspondances sur les lignes 60 et 62. Familles et enfants auront ainsi la possibilité de parcourir les sentiers pédestres depuis les arrêts de bus (balades balisées Jorat Nature, chemin des fontaines, étang de la Bressonne), d'atteindre facilement le refuge des Côtes, de faire une halte à l'abbaye de Montheron, au Chalet-des-Enfants ou au Chalet-à-Gobet.

Du 13 juillet au 24 août, chaque vendredi, des balades accompagnées utilisant la "ligne des chalets" seront proposées au public pour partir à la découverte de la nature sous la conduite de spécialistes. Fodovi publiera sur internet ses coups de cœur insolites pour des balades individuelles tout au long de l'été. Le programme en détail sur www.lausanne.ch/lignedeschalets.

Rappelons que le projet de nouvelle gestion de type "Parc naturel périurbain" (préavis adopté en décembre 2005 par le Conseil communal) comprend un ensemble de réalisations concrètes permettant d'améliorer l'accueil au public et de renforcer la préservation de l'environnement: fermeture de routes (voir communiqué joint), nouvelle signalétique "sport et promenade", construction d'un refuge et d'aires de pique-nique.

Culture, logement et patrimoine

* *Prix de la course: 2,40 frs (1/2 tarif et enfant 2frs). Tout titre de transport Mobilis à destination des arrêts Chalet-à-Gobet ou Cugy donne libre accès à la ligne.*

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Etienne Balestra, responsable des forêts, tél. 021 315 42 85

Lausanne, le 26 juin 2007